

Logements (2018-2020)

• Résidence Beauval

La cité, construite en 1969, comprend 183 logements collectifs, répartis en 10 immeubles de 18 logements chacun sur quatre étages, ainsi qu'un petit immeuble de trois logements. Elle concentre de nombreuses problématiques : mauvaise isolation thermique et phonique, absence de balcons et d'ascenseurs, besoin d'amélioration de la qualité d'usage des logements, des espaces extérieurs et de la fonctionnalité des locaux techniques (locaux ordures ménagères, vélos...)

Le nouveau projet prévoit une réhabilitation conséquente des logements avec isolation par l'extérieur, la création d'un balcon ou d'une terrasse par logement, la reconfiguration des entrées, des voiries, du stationnement, la création d'un ascenseur par immeuble, de locaux poubelles, d'abris vélos et la requalification des espaces extérieurs (cheminement, espaces verts, jeux, terrains de proximité, jardins partagés). Il comprend également la construction



de 30 logements supplémentaires en surélévation, d'un nouvel immeuble comprenant 24 logements et quelques commerces, ainsi qu'un mail piéton.

• Jardins des Légendes, Golden Parc, Parc Castello et Clos St James

Ces programmes immobiliers privés rendent possible le projet précédent grâce à la mise en œuvre de logements sociaux nécessaires aux opérations de relogement des habitants de Prévert/Le Moura-Laffue. Ils permettent également par leur diversité, (logements sociaux et en accession privée) le renforcement de la mixité et intègrent une dimension de commerces de proximité essentielle.

Prévert/Le Moura-Laffue

Construit en 1970 et 1973, ce quartier a connu une première réhabilitation entre 1990 et 1993. Aujourd'hui, la majorité des logements connaissent d'importants problèmes d'isolation, de chauffage, d'étanchéité. Les équipements ne sont plus adaptés aux usages actuels. Le projet (133 logements démolis, 66 réhabilités et 170 reconstruits) vise à mettre en œuvre une réelle mixité sociale (voir carte page 18) et fonctionnelle et à permettre un parcours résidentiel positif et revalorisant pour les habitants en lien avec des équipements publics de qualité, tels qu'un pôle d'animation et de lien social ouvert sur le reste de la commune.

Planning prévisionnel de l'opération Prévert/Le Moura - Laffue



Équipements publics (2018-2022)

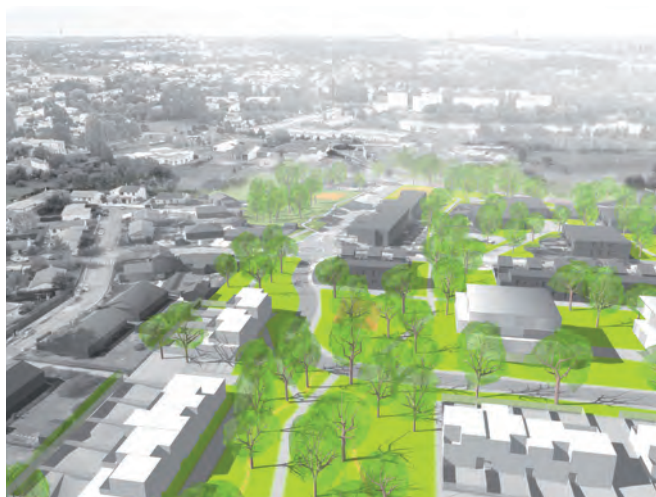
• Pôle d'animation et de lien social

Les deux logements de fonction de l'école Rosa Bonheur seront rénovés, agrandis et transformés en pôle d'animation et de lien social comprenant des salles municipales et associatives, une ludothèque. Dans un espace accessible et plus ouvert, à proximité des écoles, un nouveau city stade, une aire de jeux pour enfants et une structure BMX/skate/roller sera créée. Enfin, les aménagements paysagers et le stationnement seront totalement restructurés.

• Écoles (2019-2022)

▶ **L'école maternelle Frédéric Chopin** comprend actuellement cinq classes. Le projet prévoit la démolition-reconstruction de l'école, avec trois classes supplémentaires.

▶ **L'école élémentaire Rosa Bonheur** comprend actuellement huit classes et une classe ULIS. Il est envisagé la réhabilitation et l'extension de l'école avec six classes supplémentaires.



• Voirie et espaces verts (2018-2022)

Le projet comprend la mise en place d'un nouveau schéma de voirie tout en limitant la vitesse de circulation. Il fera la part belle aux circulations douces, comprend la plantation de nombreux arbres et la réalisation de cheminements le long de trames vertes cohérentes. Des études complémentaires coordonnées par la métropole sont en cours.

Développement économique et commercial

• Une zone dédiée aux très petites entreprises et à l'artisanat

Rapprocher le quartier de l'emploi, de l'activité économique et des commerces est également un axe fort du projet d'aménagement et de développement économique pour activités artisanales et tertiaires piloté par la métropole.

- ▶ Plus de 300 emplois à terme
- ▶ 50 logements en accession prévus
- ▶ Consultation d'opérateurs en cours par Bordeaux Métropole

• Des commerces de proximité

La résidence Parc Castello comprend au rez-de-chaussée une zone dédiée aux commerces de proximité (960 m²) avec notamment un emplacement prévu pour une superette.

▶ Relogement des locataires de Laffue Est et démolition de Laffue Est

▶ Reconstruction à la place (40 logements Logévie et 40 logements en accession)

▶ Relogements des locataires de Laffue Ouest et démolition de Laffue Ouest et de la salle Laffue

▶ Reconstruction à la place (12 logements Logévie et 16 maisons en accession sociale)

▶ Construction de l'îlot 1 (24 maison en accession)

▶ Relogements des locataires de la résidence Yves Montand et démolition de celle-ci

▶ Enquête sociale résidence Yves Montand

▶ Reconstruction à la place (18 maisons en accession sociale et 24 logements en accession)

2020

2021

2022

▶ Création des parties de voie entre les rues Montand et du Moura et entre les rues Montand et Lafayette

▶ Réhabilitation de 35 logements du Clos Prévert et de 31 maisons de la résidence Lafayette

▶ Création du pôle d'animation et de lien social

▶ Réhabilitation et reconstruction des écoles qui restent en fonctionnement pendant les travaux